Repères
le magazine de la ville de Saran
novembre 2026
n°334

Le nécessaire DÉVELOPPEMENT DU FERROVIAIRE dans l'Orléanais

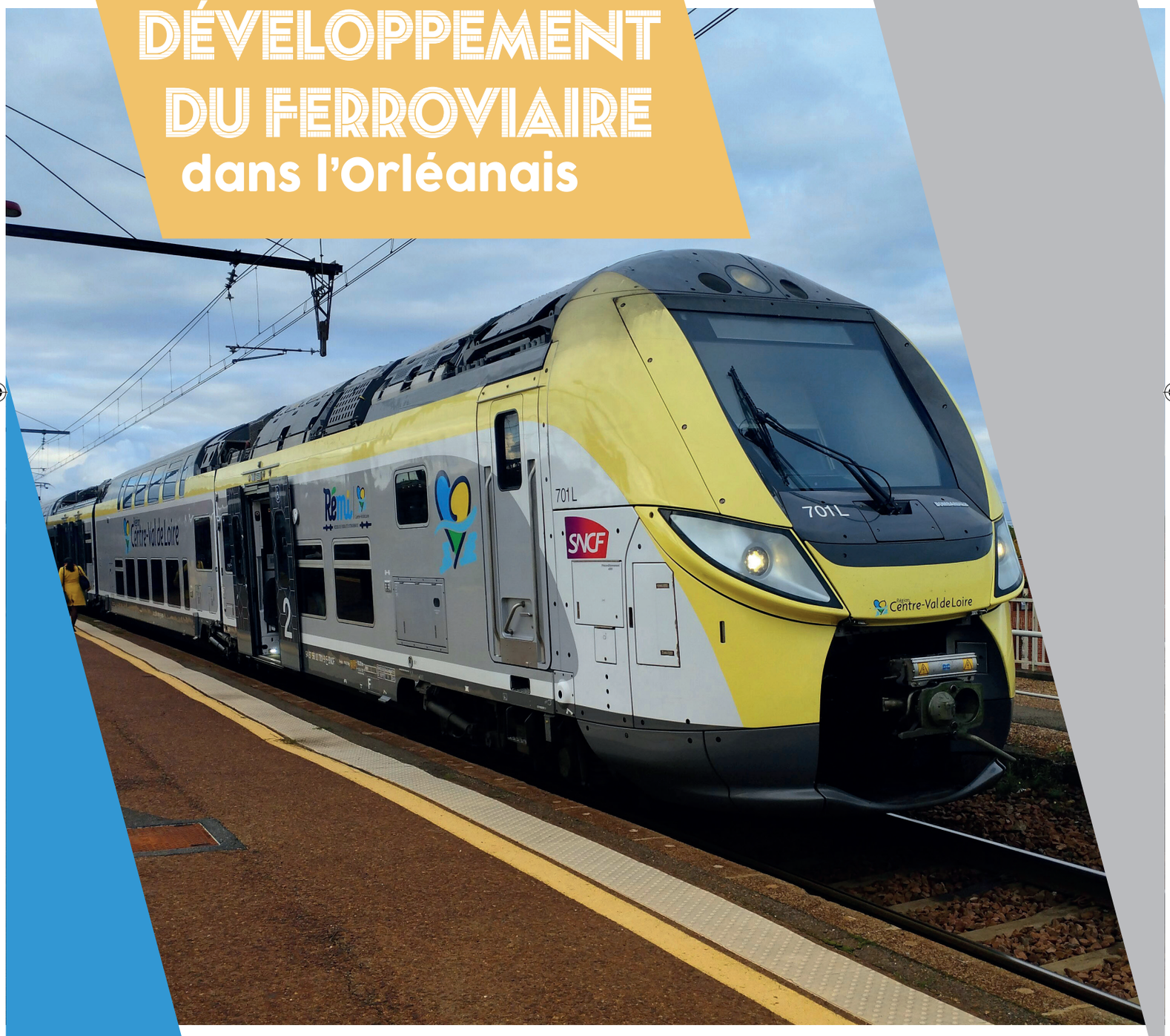

Saran
{ Ensemble, vivons notre ville ! }
ville de saran
www.saran.fr

2# RETOUR SUR...

Retrouvez toutes les photos sur nos comptes Facebook et Instagram.

3 octobre
Dans le cadre de la semaine de la parentalité, parents et enfants ont pu profiter d'une matinée dédiée à la thématique, l'occasion de découvrir la médiation par l'animal, une exposition, la ludothèque, et d'échanger avec des professionnels de la petite enfance.

3 octobre
C'est dans un gymnase Guy Vergracht tout de rose vêtu que la Ville a accompagné les joueuses de l'USM Saran Basket lors de son match contre Chartres. Au-delà de l'aspect sportif, le club, a su, par sa dynamique, mettre le sport au service de la lutte contre le cancer du sein.

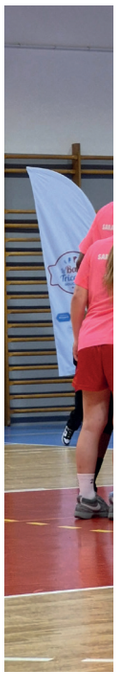

7 octobre
Un des ateliers présentés lors du Mois du numérique, a proposé la création d'images avec l'IA durant lequel Guillaume a accompagné les ados dans cette découverte.

17 octobre
La Ville soutient ses handballeurs et Octobre Rose ! À l'occasion du match des Septors face à Nantes, Mathieu Gallois a donné le coup d'envoi fictif, en tant que partenaire officiel et premier supporter.

4 octobre

Des vélos, de la bonne humeur, il n'en fallait pas plus aux 134 participants du Cyclospectacle pour partager un bel après-midi, ponctué d'étapes artistiques proposées par Poupette et Cie.

10 octobre

La Ville de Saran, comme depuis de nombreuses années, soutient le dépistage du cancer du sein, en organisant une matinée d'animations sportives au château de l'Étang, encadrée par le Cofel et des professionnels de santé, présents pour répondre aux interrogations.

SOMMAIRE

Retour sur...	*p.2*
Actus	*p.4*
Action jeunesse	*p.8*
Menus	*p.10*
Regards	*p.11*
En terrasse	*p.16*
On en parle	*p.18*
Actu sociale	*p.19*
Espace public	*p.20*
Vie visage	*p.21*
Tribunes politiques	*p.22*
Dans le rétro	*p.23*
Carnet de route	*p.23*

RETROUVEZ-NOUS SUR :
www.saran.fr

PEFC 10-31-3175 Certifié PEFC www.pefc-france.org

IMPRIM'VERT®

Mathieu Gallois
Maire de Saran
Conseiller départemental

Entendre et répondre aux revendications de la jeunesse et de la population

Depuis plusieurs semaines, les mobilisations de la jeunesse rejointe récemment par le monde du travail et par la population, doivent nous interpeller collectivement.

Leurs inquiétudes sont bien réelles : le manque de professeurs, des conditions d'apprentissage parfois dégradées, des inégalités persistantes et des interrogations légitimes sur l'avenir. Il y a surtout une jeunesse qui refuse de se résigner et demande à être entendue. La vie chère, les salaires qui stagnent, des difficultés de plus en plus fortes, les injustices sociales qui se creusent… ces revendications légitimes exprimées par des centaines de milliers de personnes dernièrement exigent des réponses politiques.

Nous ne pouvons ni rester spectateur, ni accepter que ce mouvement ne soit caricaturé qu'aux seules dégradations et violences inacceptables que nous avons d'ailleurs fermement condamnées lors d'un rassemblement devant la mairie de Saran le 19 octobre dernier.

Cependant, ces mobilisations expriment une colère profonde face à une politique nationale qui aggrave toujours plus les inégalités et qui obscurcie l'avenir.

La responsabilité des pouvoirs publics est d'écouter, de dialoguer et d'apporter des réponses à la hauteur des attentes. Hors, l'intervention du Président de la République le 18 octobre n'y a apporté aucune réponse concrète, ni sur la crise économique et sociale dont ses choix politiques sont responsables, ni sur son choix d'une doctrine de maintien de l'ordre qui exacerbe les tensions.

Au-delà des appartenances politiques nous avons une responsabilité commune : défendre la République et ses valeurs, protéger nos concitoyens et nos concitoyennes, tenter de dépasser les profondes fractures que connait aujourd'hui le pays.

Au quotidien, nos mairies, les agents territoriaux dont je salue l'engagement, font vivre le service public au plus près de la population. Dès lors, tout ce qui affaiblit les services publics municipaux, porte atteinte à tous les habitants et habitantes de ce pays. Attribuer à tous les services publics et aux collectivités locales les moyens budgétaires dont elles ont besoin pour remplir leurs missions est aujourd'hui vital pour restaurer la cohésion sociale et pour l'avenir de notre pays.

Concernant l'école publique, elle est l'un des fondements de notre République. Elle doit permettre à chacune et chacun de s'émanciper, de développer ses connaissances et de construire son avenir, quelles que soient ses origines sociales ou les ressources de sa famille. Cette ambition exige des moyens humains et matériels à la hauteur des besoins. On ne peut pas proclamer l'égalité des chances tout en laissant s'aggraver les inégalités d'accès à l'éducation et à la réussite.

Plus largement, une société qui n'écoute ni sa jeunesse ni sa population est une société qui compromet son avenir.

Bien Cordialement
Mathieu Gallois

REPÈRES/SARAN
Mairie. Place de la Liberté - 45770 Saran.

. **Directeur de la publication :** Mathieu Gallois, maire.
. **Responsable du service communication :** Simon Picard
. **Rédaction, photographies et mise en pages :**
Service communication - 02 38 80 35 33 - communication@ville-saran.fr
. **Diffusion :** par nos soins.
. **Impression :** Imprimerie Prévost BBV.
. **Tirage :** 10 000 exemplaires.

. **ISSN :** 0153-7016
. **Dépôt légal :** novembre 2026
. **Numéros de licence :** 1/PLATESV-R-2025-000020 (Médiathèque) PLATES-R-2025-000029 (Salle des fêtes) - 2/PLATESV-R-2025-000030 - 3/PLATESV-R-2025-000027

Toute reproduction (articles, photographies), même partielle, est interdite sans autorisation écrite préalable.

COLIS DE NOËL DES SENIORS

La traditionnelle distribution des colis de Noël aux seniors se déroulera **du 1er au 4 décembre 2026.** Tous les Saranais de 70 ans et plus peuvent en bénéficier, sans condition de revenus, sur présentation d'une pièce d'identité.

1 COLIS PAR MÉNAGE

À noter qu'il est également possible de retirer le ou les colis pour vos voisins ou vos proches sur présentation de leurs pièces d'identité.

Mairie de Saran
Direction de l'action sociale - 02 38 80 34 20

La remise des colis de Noël s'effectue DANS 3 LIEUX AU CHOIX et selon la 1ère lettre du nom de famille :

Salle des fêtes
Mardi 1er décembre (de A à G)
et mercredi 2 décembre (de H à Z)
de 9h30 à 11h30 et 14h à 16h

Salle Lucien Barbier - Allée Jacques Brel
Jeudi 3 décembre :
De 9h30 à 11h30 (de A à G)
et 14h à 16h (H à Z)

Salle des Aydes - 57 rue Louis Chevalier
Vendredi 4 décembre 9h30 à 11h30
(A à Z)

EXPO : L'ARTISTE PEINTRE JÉRÔME SPIESSER

Galerie du château de l'Étang
du vendredi 6 au mercredi 25 novembre.

L'occasion de découvrir l'exposition intitulée « Vert d'Argent », un univers abstrait composé d'œuvres monumentales aux formes géométriques.

Mardi au vendredi, de 14h à 17h
Samedi et dimanche, de 14h à 17h30
(en présence de l'artiste)
Entrée libre, fermé le lundi et jours fériés.

MARCHÉ DE NOËL DU FOYER GEORGES-BRASSENS

Samedi 28 novembre
de 10h à 17h

Au programme, des stands et exposants proposants la vente d'artisanat (mode, accessoires et décoration) ou des produits gastronomiques (vin, foie gras…).
L'ensemble des recettes sera reversé à l'association HEO.

NETTOYAGE DES CIMETIÈRES

Les usagers des 3 cimetières de Saran sont invités **à retirer les chrysanthèmes fanés, fleurs et ornements avant le 6 décembre.** Les agents de la Ville procéderont au nettoyage dès la semaine suivante.

FORUM C'EST MA SANTÉ

4 novembre 2026
De 10h à 12h30 et de 14h à 18h
Halle des Sports Jacques Mazzuca

« C'est ma Santé » est le Forum saranais dédié à la santé et au bien-être.
De nombreux **professionnels, associations et acteurs de santé** seront présents pour **informer** les participants, répondre à leurs questions et proposer des animations autour de la prévention et de la santé à tous les âges de la vie.
Des interprètes en langue des signes pourront vous accompagner sur les stands ou lors des animations.

Gratuit, accès libre
Les ateliers sont à réserver sur la billetterie en ligne :
www.saran.fr
Informations : 02 38 80 34 28

PROGRAMME COMPLET

DÉCHETTERIES ET VÉGÉ'TRI : HORAIRES D'HIVER

Les horaires des déchetteries et Végé'tri passent en période basse,
du 2 novembre 2026 au 15 février 2027 :

Lundi :
14h – 17h

Du mardi, mercredi, vendredi :
10h – 12h et 14h – 17h

Samedi :
9h – 12h et 14h – 17h

Dimanche :
9h – 12h

Les déchetteries et Végé'tri de Saran sont fermées le jeudi.

SOIRÉE D'INFORMATION : LA BRONCHIOLITE : PRÉVENTION ET VACCINS

Chaque année, la bronchiolite touche près **de 30 % des nourrissons de moins de 2 ans**. La Ville organise une soirée d'information pour parler de la prévention face au virus. Les gestes simples, les vaccins, les professionnels de santé… Toutes les informations seront données pour protéger les nourrissons contre les formes graves de bronchiolite.

Lundi 16 novembre, à 19h30
Mairie de Saran - Accès libre
En présence du réseau Respi Loiret. Action soutenue par l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire.

BALADE ÉCOCITOYENNE

Mercredi 18 novembre 2026
Vilpot-Sablonnières - Square des Hirondelles

13h30 : Accueil au 79, rue de Gascogne - Vilpot
Distribution de pinces, de gants et de sacs
14h : Départ par groupes
16h30 : Arrivée au même endroit - Pesée des déchets

Quels que soient votre âge ou votre quartier, si vous souhaitez **prendre soin de votre cadre de vie tout en effectuant une balade dans la convivialité**, en famille, entre amis… Rendez-vous à la **traditionnelle sortie de ramassage des déchets** organisée sur la commune. Une animation populaire et écologique.
Renseignements et inscriptions : 02 38 80 34 21

LE MARCHÉ DE NOËL DES CHAMPS GAREAUX DE RETOUR !

Pour la troisième année, Saran accueillera le marché de Noël dans le quartier du Chêne Maillard, près des commerces des Champs Gareaux,

le samedi 5 décembre, de 10h à 19h

Food trucks, artisanat, bijoux, art, gourmandises, animations... seront proposés sur les stands présents.

Un rendez-vous festif et solidaire à ne pas manquer !

Programme et informations à venir dans le prochain Repères ou sur www.saran.fr

NOËL EN FÊTE 2026

Le CCAS invite les familles avec enfants mineurs, les couples sans enfants et les personnes seules, **bénéficiaires de la CSS (Complémentaire Santé Solidaire).**

Au spectacle : « LA TROUPE TIM CIRCUS »
Le SAMEDI 12 DÉCEMBRE 2026, à partir de 14h30

Gymnase Jean Moulin (rue du Docteur Payen)

INSCRIPTION OBLIGATOIRE : Du lundi 2 au vendredi 13 Novembre 2026

À l'accueil de la Direction de l'Action Sociale de la mairie.
Présentation obligatoire de votre attestation papier CSS (Complémentaire Santé Solidaire) pour tous les ayants droit et d'un justificatif de domicile. Renseignements : 02 38 80 34 20

AVEC « PARLONS SARAN », PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC LES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ

Les élu(e)s de la Municipalité proposent plusieurs rencontres avec les habitants, en donnant rendez-vous aux Saranaises et aux Saranais pour un nouveau temps d'échanges.

Mercredi 4 novembre, à 10h, marché du Bourg
Samedi 7 novembre, à 10h, salle Lucien Barbier (Allée Jacques Brel)
Samedi 21 novembre, à 10h, salle des annexes du Château (Château de l'Étang)
Mardi 1er décembre, à 18h, salle des Aydes (57 rue Louis Chevalier)
Mercredi 2 décembre, à 10h, marché du Bourg

PARLONS SARAN
Venez vous mêler de vos affaires !

Des moments qui permettent à tous d'évoquer la vie des quartiers, les projets municipaux, mais également les problèmes rencontrés au quotidien.

LE FRONT POPULAIRE

19 36 — 20 26

1936 : DES DROITS, DES LIBERTÉS ET DES POSSIBLES. 90 ANS APRÈS, QUE RESTE-T-IL ?

À l'occasion des 90 ans du Front Populaire, la ville de Saran propose plusieurs événements culturels autour de l'Histoire de ce grand mouvement social et de l'héritage qu'il nous a laissé. Moment historique, mouvement social, expérience gouvernementale, stratégie politique, le Front Populaire a représenté le premier barrage face au fascisme en Europe, en portant l'espoir d'un changement profond. Il incarne l'affirmation de la dignité ouvrière, la conquête du temps libre et de la culture, ainsi qu'un combat social fécond qui ouvre la voie à des hausses de salaires, aux conventions collectives, aux congés payés et à la reconnaissance des droits syndicaux. Entre conquêtes qui ont transformé durablement la société française et désillusions, le Front Populaire demeure une référence essentielle des luttes sociales et démocratiques. Son histoire mérite d'être connue, pour hier et pour demain.

Durant tout le mois de novembre, la Ville de Saran en propose un programme dédié.

EXPOSITION

LA VIE EST À NOUS, Une histoire du Front Populaire (1934 – 1938)

Réalisée par la Fondation Gabriel Péri

À travers archives, photographies et illustrations, cette exposition revient sur l'histoire du Front Populaire et les espoirs qu'il a suscités.

DU 1ER AU 30 NOVEMBRE
Place de la Liberté, parvis de la mairie
Libre accès
VERNISSAGE : LE 3 NOVEMBRE, À 18H

PROJECTION

LA VIE EST À NOUS

Documentaire de Jean Renoir, Fonds audiovisuel du PCF et du Mouvement ouvrier

Ce film documentaire traite de la menace fasciste et des dangers de morts et de guerres incarnés par Hitler et Mussolini. Il célèbre ensuite l'élan solidaire du Front Populaire où les travailleurs s'unissent pour améliorer leur quotidien.

La projection sera suivie d'un échange avec Fabien Gay, directeur du journal *L'Humanité*

LUNDI 9 NOVEMBRE, à 19h30
Cinéma Pathé de Saran
Gratuit
Réservation : billetterie en ligne www.saran.fr

THÉÂTRE

AMAZONIA

Cie Grand Angle & La FACT asbl. - De Aurélien Labruyère
Programmation du Théâtre de la Tête Noire, en partenariat avec la Ville de Saran

Christian, ancien ouvrier engagé dans les luttes syndicales, infiltre une multinationale du commerce en ligne pour défendre les droits des salariés. Face à la violence sociale et à la logique du profit, il fédère les travailleurs et mène un combat pour la justice et la dignité humaine. Un spectacle engagé qui interroge notre capacité à résister et à faire changer les choses.

VENDREDI 13 NOVEMBRE à 19h30
Théâtre Municipal
Réservation : www.theatre-tete-noire.com
Tarifs : de 6 € à 20 €

LECTURE MUSICALE

NOS SI BEAUX RÊVES DE JEUNESSE

De Christian Signol - Cie Ouvem'Azulis
Vicky Lorenço, lecture - Fred Ferrand, accordéon

En 1936, Étienne et Mélina quittent leur enfance au bord de la Garonne pour rejoindre Toulouse, bouleversée par la crise et les grands changements sociaux. À travers cette lecture musicale du roman de Christian Signol, Vicky et Fred évoquent avec émotion la jeunesse, les racines et la nostalgie d'un monde disparu.

MARDI 17 NOVEMBRE, à 18h
Médiathèque – La Boîte
Gratuit
Réservation : billetterie en ligne www.saran.fr

#ACTION JEUNESSE

CENTRES DE LOISIRS, CLUBS ADOS, STAGES SPORTIFS, PÉRISCOLAIRE...

PROGRAMMES ET DATES LIMITES DE RÉSERVATION

POUR RAPPEL : pour des raisons de sécurité, d'encadrement et d'organisation, tout enfant non inscrit, ou dont les présences n'ont pas été réservées dans les délais impartis (périscolaire, restauration, centres de loisirs...) ne pourra être accueilli. Toute présence constatée sans réservation dans les délais donnera lieu à facturation majorée.

LES MERCREDIS EN ACCUEILS DE LOISIRS PÉRIODE NOËL 2026 - FÉVRIER 2027 :

Du mercredi 6 janvier au mercredi 17 février 2027

(3 semaines avant le mercredi souhaité)

Exemple : vous souhaitez inscrire votre enfant le 6 janvier : date limite de réservation le 16/12/26

VACANCES DE NOËL

DU 21 AU 31 DÉCEMBRE 2026

(fermé le 25 décembre 2026 et le 1er janvier 2027)

Attention, les 24 et 31 décembre, les centres ferment à 17h (accueil de 16h30 à 17h)

> Pour les vacances de Noël, tous les enfants maternels sont à Marcel Pagnol (l'école des Parrières fermée)

Les centres de loisirs Marcel Pagnol maternel (3 à 5 ans), Marcel Pagnol élémentaire (6 à 8 ans) et base de la Caillerette (9 à 14 ans) proposent des animations aux ambiances « festives, gustatives, coopératives et solidaires ».

Réservations jusqu'au 28 novembre 2026

DIRECTION DE L'ÉDUCATION ET DES LOISIRS
02 38 80 34 18

ESPACE FAMILLE

LES ACCUEILS DE LOISIRS ET PÉRISCOLAIRES ENTRENT EN ACTION !

Après une rentrée consacrée à la prise de repères, les accueils de loisirs et périscolaires passent à l'action ! Projets artistiques, culturels et sportifs, bien-être, cuisine ou environnement : les équipes éducatives multiplient les initiatives pour éveiller la curiosité des enfants, favoriser leur épanouissement et leur faire vivre de nouvelles expériences.

Parmi les projets de l'année, le périscolaire maternel des Parrières partira à la découverte du monde, tandis que le Bourg maternel mènera l'action **« Tous différents, tous sportifs »**, autour du bien-être, de la tolérance et de l'inclusion. Les actions **« Éco-École »** permettront aux enfants d'agir concrètement en faveur de l'environnement, de la santé, du recyclage et du jardinage. Les rencontres intergénérationnelles avec le foyer senior Georges-Brassens et la découverte de nouvelles activités, comme les échecs, les fléchettes ou le hockey, viendront également rythmer l'année.

La solidarité sera aussi au rendez-vous. En novembre, le périscolaire élémentaire des Sablonnières organisera une collecte alimentaire au profit des Restos du Cœur. Les enfants confectionneront également des gâteaux pour l'association Les Mains Tendues, qui accompagne les personnes sans-abri. Tout au long de l'année, ils participeront aux grands rendez-vous consacrés à la paix, aux droits de l'enfant, à l'inclusion et au respect des différences. Une année riche en découvertes, en rencontres et en partage s'annonce !

EN NOVEMBRE, LES ENFANTS FONT ENTENDRE LEUR VOIX !

À Saran, les enfants célèbrent la Journée internationale des droits de l'enfant, **le 20 novembre**. Jeux, espaces d'expression et ateliers créatifs leur permettent de mieux comprendre les libertés qui les protègent, de partager leurs idées et de faire entendre leur voix. Ces moments les sensibilisent au respect de chacun et leur apprennent à défendre leurs libertés et celles des autres.

Parce que chaque enfant compte, chacun doit pouvoir grandir, s'exprimer et s'épanouir !

RÉALISATIONS DES ENFANTS À DÉCOUVRIR EN VIDÉO

Un encadrement sécurisé

Année après année, la Ville emploie une soixantaine d'animateurs et responsables d'animation. Ces professionnels soigneusement sélectionnés contribuent à la qualité de l'encadrement des jeunes saranais.

La Ville de Saran se distingue par la richesse de ses animations éducatives qu'elle propose aux enfants et adolescents de la commune, et ce, dès l'âge de 3 ans.
Que ce soit lors du temps périscolaire, des centres de loisirs ou des stages sportifs, l'encadrement de ces diverses activités mobilise **tout au long de l'année une soixantaine d'animateurs-trices,** dont 60 % de femmes, de statuts différents (vacataires, contractuels), avec une équipe permanente composée d'un tiers d'agents titulaires et expérimentés.
« Nous recrutons chaque année 15 à 20 animateurs-trices, soit environ un tiers de l'effectif, en plus des renouvellements de contrats de celles et ceux qui donnent satisfaction », précise Jocelyn Langer, responsable du pôle Enfance. **« Le métier d'animateur est en tension depuis plusieurs années,** nous recevons cependant des candidatures. Nous sélectionnons soigneusement les agents en fonction de leurs diplômes, de leur expérience et de leur savoir-être ». Par la suite, le processus de recrutement est intangible : outre 2 entretiens d'embauche, **la Ville consulte obligatoirement le bulletin B2 du casier judiciaire** du postulant. **« Cette consultation s'effectue en continu,** durant la période d'emploi, et lorsque nous le pouvons, nous effectuons en plus **un contrôle de références** auprès des collectivités qui ont déjà employé le candidat », indique Nicolas Boitez, Directeur des Ressources Humaines. Ces contrôles sont réalisés par les services compétents de l'État, notamment de **la Délégation régionale académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (DRAJES)** (cette vérification concerne également l'ensemble des agents amenés à travailler auprès des enfants : culture, restauration...). « Chaque année, nous lançons notre campagne de recrutement dès avril, pour avoir 80 % des équipes d'animation connues en juin, afin d'anticiper et de préparer sereinement la rentrée. »

Des mesures de précaution étendues

À Saran, la grande majorité des animateurs est titulaire du BAFA. **« La Ville aide au financement de cette formation**. Cela permet à des jeunes dès 16 ans de mettre le pied à l'étrier », explique Olivier Cirotteau, Directeur Général des Services. Pour ces agents, des vérifications sont effectuées. Outre la consultation du casier judiciaire (voir ci-dessus), ils doivent fournir une attestation d'honorabilité de moins de 6 mois, délivrée par le ministère des Solidarités.
Tout **un canevas de précautions vient s'ajouter aux procédures de recrutement.** Ainsi, les nouveaux venus font l'objet d'un accompagnement continu et d'une évaluation annuelle. Ils sont intégrés au sein d'une équipe avec des responsables diplômés BPJEPS et des animateurs expérimentés. La Ville favorise la pérennisation des emplois et accompagne les animateurs dans leur professionnalisation par la formation continue. « Parallèlement, la réorganisation des accueils de loisirs se poursuit avec des groupes d'enfants plus restreints et adaptés aux tranches d'âge. Notre objectif est de **garantir un encadrement de qualité avec des taux d'encadrement plus favorables que les exigences réglementaires »,** précise Nicolas Boitez.
Cette exigence s'applique également lors des mouvements de grève : **la ville maintient les accueils ouverts uniquement lorsque les effectifs de professionnels qualifiés permettent de garantir la sécurité et la qualité de l'accueil** de l'enfant. Dans le cas contraire, les familles sont informées de la fermeture.

Une approche éducative au cœur des animations

Au-delà de la sécurité et de la qualité de l'encadrement, **la Ville de Saran veille également à la qualité pédagogique des accueils** proposés aux enfants et aux adolescents. Au quotidien, les équipes d'animation élaborent et mettent en œuvre des activités et des projets adaptés à chaque tranche d'âge, favorisant la créativité, l'autonomie, la découverte et le vivre-ensemble. À travers la diversité des animations proposées, les animateurs accompagnent les enfants dans leur développement et leur épanouissement, en faisant de chaque temps d'accueil un véritable moment d'apprentissage, de partage et de plaisir.

• **Arnaud Guilhem**

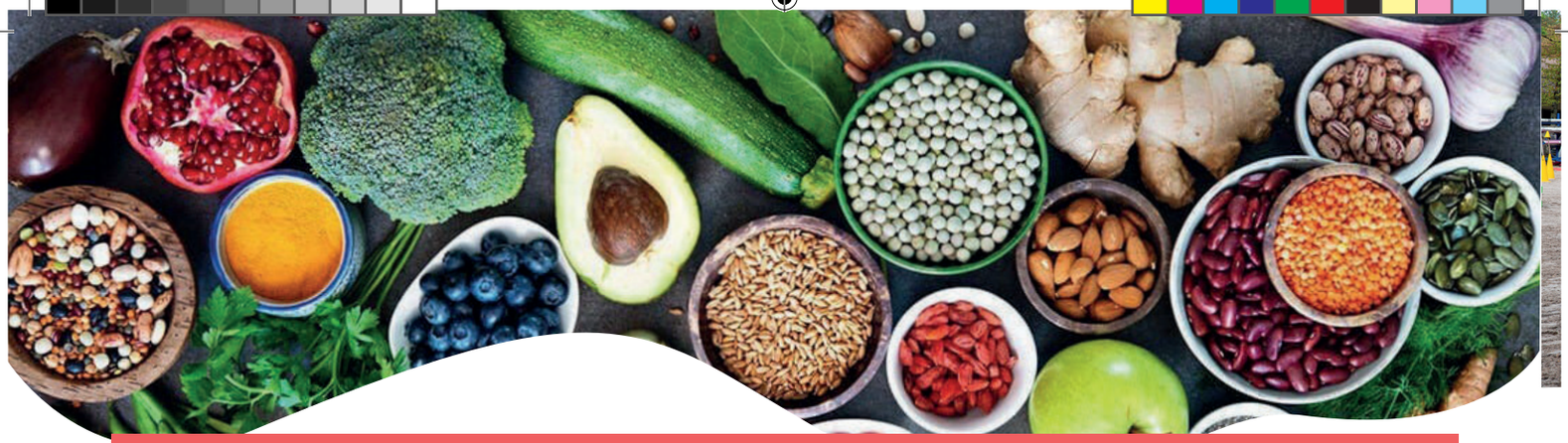

Restauration municipale Novembre

Les menus sont susceptibles d'être modifiés en fonction des approvisionnements.

Menu végétarien
LUNDI 2 NOVEMBRE
Betteraves bio vinaigrette
Ravioli aux légumes
Camembert bio
Pain bio
Fruit de saison

MARDI 3 NOVEMBRE
Potage au potiron
Émincé de porc sauce cajun
Polenta bio au fromage
Haricots verts
Yaourt nature bio
Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 4 NOVEMBRE
Carottes râpées bio vinaigrette
Sauté d'agneau sauce tomate
Curry de pois chiches bio
Purée de pommes de terre
Pain bio
Yaourt bio aromatisé

JEUDI 5 NOVEMBRE
Céleri bio rémoulade
Poisson du jour sauce colombo
Boulettes végétariennes
Semoule bio
Pain de campagne
Fromage blanc bio

VENDREDI 6 NOVEMBRE
Salade vinaigrette
Cuisse de poulet grillé
Œufs durs sauce crème
Carottes bio
Tomme de Savoie
Pain bio
Éclair au chocolat

LUNDI 9 NOVEMBRE
Pommes de terre vinaigrette
Sauté de bœuf bio sauce mexicaine
Mélange de céréales bio
Petits pois carottes
Babybel bio
Pain bio
Fruit de saison

Menu végétarien
MARDI 10 NOVEMBRE
Taboulé bio
Omelette bio
Chou-fleur bio
Bûche de chèvre bio
Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 11 NOVEMBRE
FÉRIÉ

Menu végétarien
JEUDI 12 NOVEMBRE
Salade coleslaw bio
Pois chiches bio cuisinés
Coquillettes bio
Pain bio
Crème dessert bio vanille

VENDREDI 13 NOVEMBRE
Salade de riz bio, crudités
Pavé de merlu beurre citron
Boulettes végétariennes
Épinards béchamel bio
Saint-Nectaire
Pain maïs
Fruit de saison

LUNDI 16 NOVEMBRE
Pamplemousse
Boulettes de bœuf bio sauce espagnole
Omelette bio
Purée de pommes de terre
Rondelé bio
Pain bio
Purée de pomme

MARDI 17 NOVEMBRE
Feuilleté fromage
Filet d'églefin sauce provençale
Boulettes végétariennes sauce provençale
Carottes bio
Pain bio
Yaourt bio aromatisé

MERCREDI 18 NOVEMBRE
Potages légumes
Sauté de bœuf au curry
Polenta au fromage
Haricots beurre
Mont Cadi
Pain aux céréales
Fruit de saison

Menu végétarien
JEUDI 19 NOVEMBRE
Salade piémontaise
Mélange de céréales bio
Brocolis bio
Camembert bio
Pain bio
Fruit de saison

VENDREDI 20 NOVEMBRE
Salade vinaigrette
Rôti de porc bio au jus
Dahl de lentilles corail bio
Spaghetti bio
Pain bio
Crème dessert bio chocolat

Menu végétarien
LUNDI 23 NOVEMBRE
Chou rouge bio vinaigrette
Sauce végétarienne aux pois et blé bio
Riz basmati bio
Pain de campagne
Petits suisses bio aromatisés

MARDI 24 NOVEMBRE
Potage aux carottes
Sauté de dinde sauce estragon
Semoule bio et pois chiches bio
Haricots verts bio
Mini cabrette bio
Pain bio
Fruit de saison

MERCREDI 25 NOVEMBRE
Salade de pépinettes bio, crudités
Poisson du jour sauce crème
Boulettes végétariennes
Purée de potiron
Emmental bio
Pain bio
Fruit de saison

JEUDI 26 NOVEMBRE
Salade vinaigrette
Rôti de bœuf bio, mayonnaise
Œufs durs bio mayonnaise
Frites
Pain bio
Fromage blanc aromatisé aux fruits

Menu végétarien
VENDREDI 27 NOVEMBRE
Carottes râpées bio vinaigrette
Gratin de macaroni bio
Croc lait bio
Pain bio
Quatre-quarts spéculoos

L'équitation à la portée de tous

L'USM Centre Équestre, qui a vu l'arrivée récente d'un nouveau président et d'une nouvelle directrice, fait preuve d'une belle vitalité. Effectifs, résultats, initiation des écoliers, bien-être animal, inclusion… le club se distingue par la qualité et la variété de ses actions.

Les seconds effectifs du département, des résultats de tout premier plan, des équipes dirigeantes, administratives et éducatives de qualité, une gestion saine, une implication croissante des bénévoles… **Tous les voyants du club sont au vert.** Son nouveau président, Michaël Nivert définit sa ligne de conduite : « Le club marche bien et est dynamique. Notre politique est de **développer l'équitation pour tous**, de 4 à 77 ans, dans une ambiance familiale, bienveillante. Dans un club où il fait bon vivre ». La grande majorité des **307 adhérents** (à 89 % féminin) pratique ici, pour le loisir, les diverses disciplines : saut d'obstacles, *hunter*, équifun (parcours de maniabilité), *ride and run* (équitation et course à pied, en binôme). Le volet compétition est bien valorisé. Le club a récemment **garni sa vitrine des trophées de plusieurs titres nationaux :** Mélina Kou (championne de France de saut d'obstacles 2024), Margaux Hira (championne de France hunter 2025), l'équipe d'équifun (championne de France 2023, 2024 et 2025). **Un exploit historique pour Saran.** « Nous avons un bon équilibre entre l'équitation loisir et la compétition, poursuit Loraine Haddad, nouvelle directrice du club et une des cinq entraîneur(e)s. Nos très bons résultats s'expliquent en trois mots : **discipline, passion et respect du cheval** ». La vie du club est rythmée par les cours, les stages, le passage des galops, les concours… Sur ce plan, le Centre Équestre est très actif puisque la saison passée il a participé à 42 concours et en a organisé 7.

Labels nationaux, initiation scolaire et équithérapie

Soulignons que le Centre Équestre est **la propriété de la Ville et fait partie du patrimoine municipal.** C'est elle qui assure l'entretien et les travaux de réfection ainsi que le développement de la structure. Les valeurs municipales promues en faveur de la démocratisation de l'équitation sont toujours à l'ordre du jour depuis sa création. La municipalité aide financièrement la pratique en fonction du quotient familial. L'USM Centre Équestre se distingue également par de nombreux plans d'action. La FFE (Fédération française d'équitation) lui a délivré **quatre labels** qui saluent autant d'investissements. Ils concernent l'École d'équitation, la compétition, la certification cheval-étape et le bien-être animal. L'USM Centre Équestre effectue également **un gros travail auprès des écoles**, entre autres saranaises. Chaque écolier de la commune, de maternelle et primaire, bénéficie d'une découverte de l'animal et de l'activité équestre. Les dirigeants mettent aussi l'accent sur l'inclusion. Par l'équithérapie, le club accueille des personnes en situation de handicap, mal ou non voyantes, autistes.

• **Didier Colin**

USM SARAN
CENTRE ÉQUESTRE
318, RUE DE LA FONTAINE
06 14 55 11 11

Le nécessaire DÉVELOPPEMENT DU FERROVIAIRE dans l'Orléanais

Deux grands projets ferroviaires sont actuellement défendus par la municipalité. La Ville soutient la création d'un Service express régional métropolitain (SERM), dont la démarche de labellisation a été engagée par la Région et Orléans Métropole. Ce « RER métropolitain » répondra aux besoins de mobilité quotidienne des habitants de la métropole, en général, et des Saranais en particulier.
Dans ce cadre, Mathieu Gallois a proposé l'ouverture d'une gare dans notre ville, sur la ligne SNCF Orléans-Paris. Elle permettrait une liaison directe avec Orléans-centre et doterait notre ville d'un transport en site propre.
La municipalité milite également pour la réouverture de l'étoile ferrée orléanaise et la remise en service de lignes de voyageurs comme celle entre Châteauneuf-sur-Loire et Orléans. Les deux projets ont pour vocation de renforcer l'offre ferroviaire pour les mobilités du quotidien et de diminuer ainsi l'usage individuel de la voiture.

Dossier réalisé par Didier Colin

« **Le développement du Service express régional métropolitain est une nécessité,** assure Mathieu Gallois, maire. Il répond aux besoins de mobilité et aux déplacements de tous les jours, en les améliorant et les simplifiant. Avec des enjeux environnementaux et d'attractivité d'un territoire qui se doit d'être mieux desservi. La mise en service d'un SERM constituerait ainsi une liaison rapide complémentaire du réseau bus-tramway. Avec le modèle routier, on est arrivé au bout d'un cycle. Il y a aujourd'hui une réelle nécessité de bâtir des projets intelligents, porteurs d'avenir. Il y a urgence à développer fortement les mobilités douces et collectives dans notre agglomération ».

Mathieu Gallois

Une gare au niveau de Quelle ou de Cap Saran ?

Le SERM constitue une mobilité fiable, fréquente et facile d'utilisation, au service des habitants de la périphérie de la métropole, dont les Saranais. Il a pour **objectif d'améliorer la desserte vers Orléans,** en recréant une offre ferroviaire et en la complétant avec d'autres modes : réseaux cyclables, bus, covoiturage… La municipalité saranaise est fortement engagée dans cette démarche où **l'idée n'est pas d'opposer les modes de transport les uns aux autres**, mais de les articuler le mieux possible afin de réduire la place de la voiture.
Dans le cadre d'un SERM, Mathieu Gallois milite, avec de solides arguments, pour l'ouverture d'une gare sur Saran. « À Saran, nous sommes l'entrée de la

métropole, dotée de nombreux services, avec un bassin d'emplois conséquent (plus de 700 entreprises et plus de 15 000 emplois), explique l'élu. **La création d'une halte ferroviaire répondrait donc aux besoins de Saran et de ceux qui y travaillent,** tout en permettant de mieux relier notre commune à Orléans et à Fleury-les-Aubrais ».

Concernant la localisation de cette future gare, **deux scénarios sont envisagés.** Le premier la situe à proximité des anciens ateliers de Quelle. Ce qui permettrait de desservir le nouveau quartier, de nombreuses habitations et entreprises, des espaces de loisirs (comme les cinémas), les équipements sportifs proches… Le projet pourrait aussi désenclaver le quartier du Chêne Maillard. La seconde proposition consisterait en une gare vers Cap Saran (centre commercial, parc de loisirs de la Forêt…). Cet emplacement pourrait accueillir un parc relais qui réduirait le trafic routier sur Orléans et sur les routes départementales. À noter que la direction régionale de la SNCF a récemment montré son intérêt pour une reprise des réflexions concernant le SERM et les dessertes du territoire.

La création d'une gare est envisagée entre Quelle et le Centre Jacques-Brel, côté Chêne Maillard (photo du haut), ou le long de l'avenue Michel Guérin (RD2020), au niveau de Cap Saran (photo du bas)

Le ferroviaire, pièce essentielle de l'aménagement du territoire

La Région, qui a la compétence des mobilités régionales, a réalisé une étude prospective sur les SERM. Julien Rey est membre du CESER (Conseil économique, social et environnemental régional), une assemblée consultative de la société civile, constituée d'entreprises, de salariés, d'associations... Il est co-rédacteur du rapport d'un groupe de travail sur les mobilités. Le document, accompagné de nombreuses préconisations, a été transmis à l'instance régionale en mars 2025. « Il y a une vraie dynamique autour du ferroviaire. C'est dans l'air du temps, assure-t-il. Tout le monde est convaincu qu'il va falloir mettre du monde dans les trains ». Et concernant notre ville : **« c'est fondamental que Saran puisse avoir sa gare. La commune est sur une ligne de train et compte beaucoup d'emplois ».**

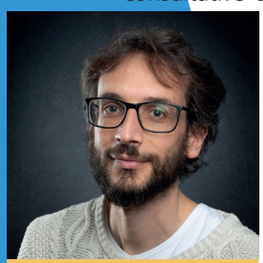

Julien Rey

Les syndicats SNCF suivent le dossier avec grand intérêt. Pour Marion Gazeaux, ancienne secrétaire générale CGT des cheminots d'Orléans-Les Aubrais : « on pousse avec tous les maires pour une amélioration du service aux voyageurs sur les trajets du quotidien (scolaires, travailleurs, accès aux services…). Il faut remettre le train au goût du jour. **C'est le moyen de transport le plus écologique.** Nous nous battons pour un service public ferroviaire unique, intégré et effectué par l'État ». Et plus spécifiquement concernant les SERM : « le processus doit être poussé plus que ce qu'il n'est aujourd'hui. Il faut que l'État y mette les moyens nécessaires. Emmanuel Macron a annoncé des choses fabuleuses en 2022, mais les budgets n'ont pas été à la hauteur » *(voir encadré sur l'historique des SERM)*.

Les usagers ont leur mot à dire

Vincent Degeorge est délégué général et responsable régional de la FNAUT (Fédération nationale des associations d'usagers des transports). Ce groupe de défense d'intérêts représente 150 associations nationales et locales et vise à la promotion des transports en commun. « Il y a depuis le Covid un engouement de la population pour le ferroviaire, dit-il. Il est aujourd'hui nécessaire de consolider l'armature ferroviaire.

C'est indispensable de décarboner les mobilités. **L'évolution de l'urbanisation va dans ce sens : remettre les gares dans le péri-urbain.**

Vincent Degeorge

Notre mantra : plus il y a d'offre ferroviaire, plus il y a de demande des usagers ». Le délégué général apporte cependant un bémol : « Je suis modérément optimiste. Orléans Métropole n'est pas pressé d'obtenir le statut nécessaire pour la mise en œuvre de l'infrastructure ferroviaire. Il faut également une politique ambitieuse de l'État sur le territoire ».

Réouverture de l'étoile ferroviaire orléanaise

« La renaissance de l'étoile ferrée orléanaise, pour laquelle nous demandons de lancer des études, doit rentrer dans le débat du SERM », affirme Mathieu Gallois. Le développement du SERM est en effet lié à l'organisation des déplacements sur le plan départemental. L'objectif est de **faire revivre l'étoile ferrée existante pour relier les villes entre elles**, bâtir une étoile multimodale et **recréer ainsi du lien entre territoires ruraux et urbains.** Ce projet vise des lignes peu ou pas utilisées aujourd'hui, qui pourraient accueillir un service voyageurs. **Il touche ainsi de nombreuses voies reliées à Orléans, supprimées ou menacées.**
Citons celle d'Orléans-Châteauneuf-sur-Loire (sujet évoqué depuis plusieurs décennies, notamment par Michel Guérin qui l'a ardemment défendu), ou celles avec Gien, Montargis, Pithiviers (utilisée aujourd'hui pour le transport de céréales). Est également identifiée la ligne Orléans-Chartres, consacrée essentiellement au fret.
La réhabilitation de ces navettes territoriales permettrait, dans une logique d'égalité des citoyens et des territoires, **de désenclaver de nombreuses zones blanches de mobilité** (où l'offre de transport est insuffisante).
C'est ce que le maire saranais a souligné à la Fête de l'Humanité en septembre, lors de sa participation à une table ronde dont le thème était « nos gares, nos vies, nos territoires ». Extrait : « ***Avec la disparition des gares, des territoires entiers sont en train de mourir,*** *des services disparaissent, des habitants migrent vers les métropoles, des entreprises ferment. D'autres entreprises ne veulent pas s'installer, car il y a peu de maillage territorial. Pour l'avenir de nos territoires, il faut changer de logique. Le droit de se déplacer est un droit fondamental des citoyens ».* Cette bataille pour la réouverture des guichets de certaines gares est menée avec les cheminots, les organisations syndicales, les élus locaux, les associations d'usagers…

Remettre en vie des lignes et des gares dans le bassin d'Orléans

En France, pendant des décennies, **la priorité a été donnée à la route et aux trains à grande vitesse, entraînant la fermeture de centaines de petites lignes.** Aujourd'hui la défense des lignes ferroviaires locales s'impose. Une dynamique accélérée par l'urgence climatique, la demande croissante de mobilité et les nouvelles façons de travailler, d'habiter la ville et la campagne. Le rail permet de désenclaver les campagnes, réduire les inégalités territoriales et maintenir l'activité économique. La réouverture aux voyageurs de lignes ferroviaires locales, dans une logique de multimodalité, est plus que jamais d'actualité. Elle constitue une réponse à la fracture territoriale et participe à la transition écologique.
Marion Gazeaux apporte son éclairage : « remettre des lignes en service est nécessaire afin que tout ne se concentre pas sur les métropoles. C'est faire revivre nos ruralités. **Là où le train passe, la vie revient.** Les gens aiment leur vie rurale et n'ont pas envie de s'agglutiner dans les métropoles ». Le mot final revient à Julien Rey : « nous avons identifié les attentes. Il s'agit aujourd'hui de **proposer une offre complète et attractive afin d'encourager l'usage des transports en commun. Les citoyens doivent également être associés** à la réflexion sur ce sujet important de la vie quotidienne ».

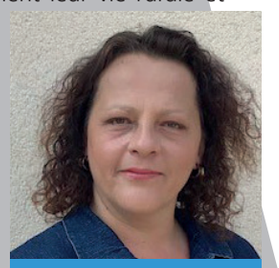

Marion Gazeaux

Demande d'une gare SUR LE PÔLE 45

Les maires de Saran et d'Ingré militent pour **la création d'une halte ferroviaire sur le Pôle 45**, qui héberge aujourd'hui des milliers d'emplois du secteur industriel et logistique.

En ce sens, une rencontre avec les maires des autres villes limitrophes intéressées par le projet est d'ores et déjà prévue.

Ce projet concernerait la ligne Orléans-Patay-Chartres, qui existe déjà, mais qui est actuellement essentiellement consacrée au transport de marchandises (sauf, sur la partie entre Voves et Chartres, déjà réhabilitée et ouverte aux voyageurs). L'idée serait alors que la ligne soit accessible aux voyageurs jusqu'à Orléans, avec une halte ferrée sur la partie ingréenne du Pôle 45.

« Ce projet est d'une grande pertinence, explique Christian Dumas, maire d'Ingré. Il contribuerait à **une nette amélioration des mobilités pour les habitants du nord-est du département,** en desservant des communes éloignées ou même la base aérienne de Bricy, qui compte entre 2 500 à 3 000 personnes sur site ».
Ainsi, la ligne permettrait de désengorger la RD2017 et le secteur du Pôle 45.

Le Pôle 45 accueille de nombreux emplois et une forte circulation routière

Petit historique DES SERM

La notion de « RER métropolitain » est introduite **en décembre 2019, dans la loi d'orientation des mobilités.** En 2020, le gouvernement mandate SNCF Réseau pour approfondir le concept. Ses réflexions aboutissent au Schéma directeur des étoiles ferroviaires et des « Services Express Métropolitains ».

L'ambition de développement des SERM **est confirmée en novembre 2022, par le Président de la République.** La loi de décembre 2023 consacre les ambitions des SERM pour développer massivement l'offre de mobilité multimodale (ferroviaire, routier) dans les territoires périurbains, autour de l'ossature ferroviaire.

Le ferroutage SUR LES BONS RAILS

La création d'une plateforme de transport combiné (rail-route) à Fleury-les-Aubrais, **sur la zone des Vallées en limite de Saran, avance bien.** Ce mode de transport multimodal **favorise l'acheminement des marchandises par le rail et diminue le nombre des camions** sur les routes. Il participe ainsi à la transition écologique et à la décarbonation des mobilités.

PROCHAINES ÉTAPES :

- **Début octobre : l'étude d'impact du projet a été réalisée**
- **Début 2027 : lancement des appels d'offres**
- **Mai 2027 : début des travaux, pilotés par SNCF Réseau**
- **Premier semestre 2028 : livraison du chantier.**

BILLETTERIE EN LIGNE
SUR WWW.SARAN.FR

Novembre 2026

Attention ! Les événements sont susceptibles d'être annulés ou déplacés selon les conditions météorologiques.

Du 1er au 30 novembre

LE FRONT POPULAIRE : 1936 : DES DROITS, DES LIBERTÉS ET DES POSSIBLES

90 ANS APRÈS, QUE RESTE-T-IL ?

(voir détail en p.7)

Mercredi 4 novembre

FORUM « C'EST MA SANTÉ »

Ateliers, échanges, vaccination et dépistage avec des acteurs de la santé

> HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
> DE 10H À 12H30 ET DE 14H À 18H
> PROGRAMME DÉTAILLÉ SUR WWW.SARAN.FR

Du 6 au 25 novembre

EXPOSITION « VERT D'ARGENT »

de Jérôme Spiesser, artiste peintre

> GALERIE DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
02 38 80 35 61
CHÂTEAU.ETANG@VILLE-SARAN.FR
> DU MARDI AU VENDREDI DE 14H À 17H
> SAMEDI ET DIMANCHE DE 14H À 17H30 (EN PRÉSENCE DE L'ARTISTE)
> FERMÉ LE LUNDI ET JOURS FÉRIÉS
> ENTRÉE LIBRE

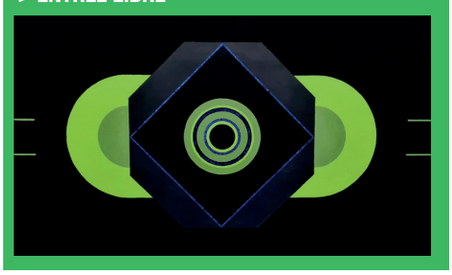

Mercredi 4 novembre

LA MUNICIPALITÉ À VOTRE RENCONTRE

Vos élus seront présents pour répondre à vos questions

> MARCHÉ DU BOURG
> DE 10H À 12H

Vendredi 6 novembre

CÉRÉMONIE DES SPORTIFS ET BÉNÉVOLES MÉRITANTS

> HALLE DES SPORTS JACQUES-MAZZUCA
> À 18H30

Samedi 7 novembre

LA MUNICIPALITÉ À VOTRE RENCONTRE

Vos élus seront présents pour répondre à vos questions

> SALLE LUCIEN BARBIER
> DE 10H À 12H

RÉUNION PUBLIQUE

proposée par les conciliatrices de justice, présentation de leurs missions aux habitants

> SALLE DU LAC
> DE 10H À 12H

P'TIT DEJ MUSICAL (Ados, Adultes)

> MÉDIATHÈQUE
> À 11H
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

BASKET N2 (F)

l'USM Saran reçoit AL Coquelles

> GYMNASE GUY VERGRACHT
> À 20H

Dimanche 8 novembre

FOOTBALL R1, Saran FC reçoit Union Foot Touraine 2

> TERRAIN D'HONNEUR JACQUES-MAZZUCA
> À 15H

Mardi 10 novembre

PAPOTE (ENTRE VOUS !)

club de lecture adultes

> MÉDIATHÈQUE
> À 16H
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Mercredi 11 novembre

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 1914-1918

(voir détails en p.20)

Samedi 14 novembre

FORMATION PSC, proposée par les Secouristes de la Croix Blanche

> INSTITUT DES CENT ARPENTS, 450 RUE DES JONQUILLES
> DE 8H À 12H ET DE 13H À 19H
> RENSEIGNEMENTS CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR OU 06 30 65 54 84

STAGE D'INITIATION À LA TYPOGRAPHIE

> ATELIER LE CASSETIN, PLACE DE LA LIBERTÉ
> RENSEIGNEMENTS : 06 50 83 69 70

CONCOURS DE BELOTE,

proposé par le Club des jeunes d'antan avec l'association Un arc en ciel pour Clara

> SALLE DES FÊTES
> OUVERTURE DES PORTES À 13H30
DÉBUT DU CONCOURS À 14H30
> INSCRIPTION 12€
UN LOT À TOUS LES PARTICIPANTS

« LA COUVERTURE DE SÉRAPHINE » théâtre de marionnettes

> MÉDIATHÈQUE - LA BOÎTE
> À 15H
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Dimanche 15 novembre

LOTO

organisé par Un Arc en ciel pour Clara

> SALLE DES FÊTES
> OUVERTURE DES PORTES À 12H30 – DÉBUT DU LOTO À 14H
> RÉSERVATION PAR SMS AU 06 24 57 55 34

Lundi 16 novembre

SOIRÉE PRÉVENTION BRONCHIOLITE ET VACCINS

en partenariat avec l'ARS Centre-Val de Loire

> MAIRIE
> À 19H30
> ENTRÉE LIBRE

Mercredi 18 novembre

BALADE ÉCOCITOYENNE,

organisée par le service Vie sociale de la Ville

(voir détail en page Actus)

HEURE DU JEU VIDÉO :
Astro Bot (dès 8 ans)
> MÉDIATHÈQUE
> À 15H ET À 16H30
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

Jeudi 19 novembre

« THÉORIE DE LA FORÊT SOMBRE »,
Temps fort écriture, proposé par le TTN
> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 19H
> RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Vendredi 20 novembre

CAFÉ NUMÉRIQUE :
Sécuriser ses réseaux sociaux
> MÉDIATHÈQUE
> À 17H30
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

« LÉONARD » Temps fort écriture, proposé par le TTN
> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 19H
> RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

CONSEIL MUNICIPAL
> SALLE DU CONSEIL - MAIRIE
> À 19H
> SÉANCE PUBLIQUE

Samedi 21 et dimanche 22 novembre

COMPÉTITION DÉPARTEMENTALE USM NATATION COURSE
> CENTRE NAUTIQUE LA GRANDE PLANCHE
> DE 8H30 À 17H

Samedi 21 novembre

BRADERIE DE NOËL organisée par le Comité local du Secours populaire
> 124 RUE DES BERGERONNETTES
> DE 9H À 12H30 ET DE 14H À 16H
> VENTE DE JOUETS, LIVRES, DÉCORATIONS...

TEMPS FORT DE L'ÉCRITURE :
Atelier d'écriture, proposé par le TTN
> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> DE 10H À 13H
> RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

LA MUNICIPALITÉ À VOTRE RENCONTRE
Vos élus seront présents pour répondre à vos questions
> ANNEXES DU CHÂTEAU DE L'ÉTANG
> À 10H

ATELIER D'ÉCRITURE (dès 12 ans)
> MÉDIATHÈQUE
> À 10H30
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

NUIT DU ROLLER,
proposée par l'USM Roller
> GYMNASE JEAN-MOULIN
> DE 18H30 À MINUIT

HANDBALL DAIKIN STARLIGUE,
les Septors reçoivent Chambéry
> PALAIS DES SPORTS D'ORLÉANS
> À 19H

HANDBALL N1(M)
le Saran Loiret Handball reçoit Molsheim
> HALLE JACQUES-MAZZUCA
> À 20H

Mercredi 25 novembre

FAITES VOS JEUX !
> MÉDIATHÈQUE
> À 15H
> GRATUIT, ENTRÉE LIBRE

Jeudi 26 novembre

« FLUX » Danse et arts numériques, proposé par le TTN
> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 10H ET À 14H30
> RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

Vendredi 27 novembre

« FLUX » Danse et arts numériques, proposé par le TTN
> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 9H15 ET À 10H30
> RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

HANDBALL DAIKIN STARLIGUE, les Septors reçoivent Caen
> PALAIS DES SPORTS D'ORLÉANS
> À 19H

Samedi 28 novembre

FORMATION PSC, proposée par les Secouristes de la Croix Blanche
> INSTITUT DES CENT ARPENTS,
450 RUE DES JONQUILLES
> DE 8H À 12H ET DE 13H À 19H
> RENSEIGNEMENTS
CROIXBLANCHELOIRET@ALICEADSL.FR
OU 06 30 65 54 84

STAGE D'INITIATION À LA TYPOGRAPHIE
> ATELIER LE CASSETIN, PLACE DE LA LIBERTÉ
> RENSEIGNEMENTS : 06 50 83 69 70

MARCHÉ DE NOËL
du Foyer Georges Brassens
> 425 RUE DU 8 MAI 1945
> DE 10H À 17H
> OUVERT À TOUS

HISTOIRES POUR LES PETITES OREILLES
> MÉDIATHÈQUE
> À 10H POUR LES 0-18 MOIS
ET À 11H POUR LES 18 MOIS – 3 ANS
> GRATUIT, RÉSERVATION WWW.SARAN.FR

« À TOI À MOI » Atelier Pop Danse, autour du spectacle « Flux », proposé par le TTN
> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 10H30
> RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

« FLUX » Danse et arts numériques, proposé par le TTN
> THÉÂTRE MUNICIPAL,
144 ANCIENNE ROUTE DE CHARTRES
> À 15H
> RENSEIGNEMENT ET RÉSERVATION
WWW.THEATRE-TETE-NOIRE.COM

BASKET N2 (F)
l'Usm Saran reçoit Arras
> GYMNASE GUY VERGRACHT
> À 20H

HANDBALL N1(M) le Saran Loiret Handball reçoit Vesoul
> HALLE JACQUES MAZZUCA
> À 20H

Du 1er au 4 décembre

DISTRIBUTION DU COLIS DES SENIORS
(voir détail en p.4)

RETROUVEZ LA PROGRAMMATION DES **STAGES DE LA MLC ET DE ART'S DANSE** SUR LE MAGAZINE CULTUREL OYEZ ! OU SUR LE SITE DE LA VILLE WWW.SARAN.FR

Concilier POUR RÉCONCILIER

Ghislaine Benoist et Annick Lanuque interviennent à Saran en tant que conciliatrices de justice. Ces deux auxiliaires de justice assermentées et bénévoles ont pour mission de faciliter le règlement à l'amiable des litiges du quotidien.

Conflits de voisinage, litiges en matière de consommation ou de baux d'habitation…
Autant de différends qui empoisonnent le quotidien de nombreux particuliers, alors même qu'ils sont le plus souvent résolubles dans le cadre d'une conciliation de justice.
« La conciliation de justice est **le passage obligé pour tous les litiges d'un montant de moins de 5 000 euros,** à l'exception des litiges familiaux, d'état civil et des conflits avec l'administration », indique Ghislaine Benoist, qui officie à Saran - et 2 autres communes de l'agglomération - depuis 7 ans. Ce **procédé simple et gratuit** est aussi **l'alternative à une action auprès du juge,** souvent longue et coûteuse.
Un système qui a fait ses preuves, comme en témoignent les demandes qui ont explosé. Les 29 dossiers de 2020 sont déjà bien loin. « Nous traitons en moyenne 75 dossiers chaque année. Actuellement, nous en avons plus de 100 par an, avec un travail administratif important derrière, et un taux de résolution de 80 à 85 % », précise Annick Lanuque, conciliatrice de justice depuis 6 ans, qui épaule sa collègue à Saran, et intervient également sur 2 autres communes de la métropole.
Ces retraitées qui œuvrent en duo ont été recrutées par le procureur de la République et nommées par le premier président de la cour d'appel d'Orléans.

En faveur de la paix sociale

C'est **à l'initiative des particuliers** que nos 2 conciliatrices de justice s'emploient à désamorcer les conflits. Elles disposent cependant de toute latitude pour accepter ou refuser n'importe quel dossier. En pratique, « ce sont les personnes qui nous saisissent, en prenant rendez-vous », souligne Ghislaine Benoist, qui tient à éviter toute confusion : « Nous ne sommes ni juge, ni partie, ni magistrat, ni avocat. Nous ne dispensons pas de conseils ».
En tant qu'auxiliaires de justice, « nous sommes **tenues à un devoir de neutralité, d'impartialité et d'équité.** Nous œuvrons en faveur de la paix sociale ».
Le processus de la conciliation est éprouvé : lors du premier rendez-vous, le ou les demandeurs exposent leur problème. Un second rendez-vous permet aux différentes parties concernées, dont le défendeur, d'échanger et d'essayer de trouver ensemble une solution au litige. « Chaque cas est unique », confie Annick Lanuque. « Il s'agit pour nous d'amener les parties à réfléchir ». Souvent, une seule conciliation suffit afin de résoudre un différend. Mais plusieurs tentatives de conciliation sont possibles. « Si demandeur et défendeur trouvent un accord, ils se récompensent par la réconciliation », conclut Ghislaine Benoist. « Nous écrivons cet accord. **Nos constats sont homologués et ont force exécutoire »**. Autrement dit, ils s'imposent par la force de la loi aux différentes parties concernées.

• **Arnaud Guilhem**

Les rendez-vous conciliation

Les conciliatrices de justice reçoivent en mairie, sur rendez-vous préalable.
Pour prendre rendez-vous :
- Via le site : www.conciliateursdefrance.fr
> Rubrique « Trouver, contacter, saisir un conciliateur »
- Via le site internet de la Ville :
www.saran.fr/formulaire/conciliation-de-justice

Permanences :

Ghislaine Benoist : Les 1er et 3ème mercredi matin du mois
Annick Lanuque : Les 2ème et 4ème mardi matin du mois

SAMEDI 7 NOVEMBRE
Réunion publique

Ghislaine Benoist et Annick Lanuque, conciliatrices de justice, convient le public saranais à une rencontre-présentation de leur activité d'auxiliaires de justice, ponctuée d'un temps de question-réponse.
Salle du Lac - Rue du Lac de la Médecinerie
De 10h à 12h
Ouvert à tous, en libre accès

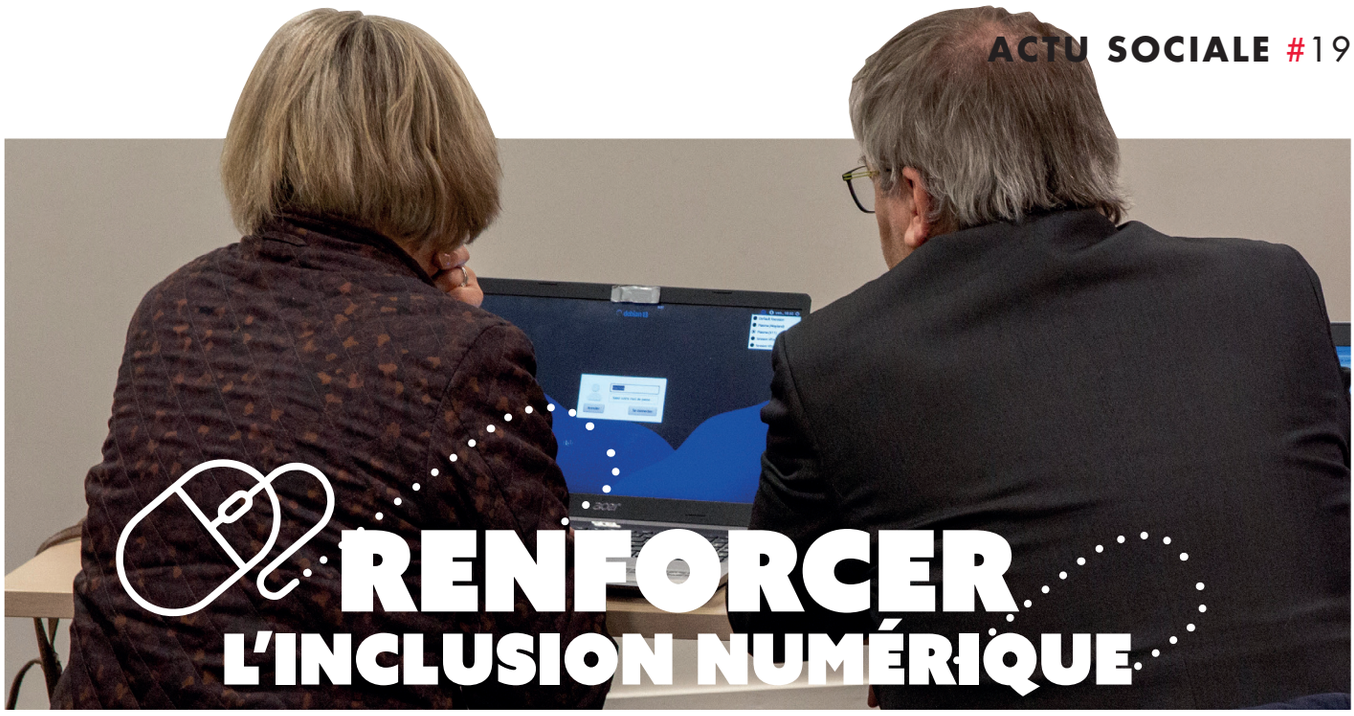

RENFORCER L'INCLUSION NUMÉRIQUE

Alors que les formalités en matière d'accès aux droits s'effectuent désormais en version numérisée, nombre d'administrés rencontrent diverses difficultés. Pour remédier à ces situations, la Ville va développer différentes actions en promouvant et renforçant les services actifs, et en initiant de nouveaux dispositifs.

Au cours des dernières décennies, l'usage d'outils numériques (ordinateur, smartphone…) **a investi le quotidien du plus grand nombre.** En même temps, l'État a impulsé une modernisation de son administration et de sa relation avec les citoyens, afin **de faciliter et de simplifier l'accès aux droits**. Ainsi, à ce jour, 82 % des démarches administratives et d'accès aux droits se font par le biais d'un usage numérique. Tout un chacun peut - potentiellement - effectuer ses formalités en ligne, via un outil numérique et une connexion internet. La réalité est plus diffuse. Pour accéder à ces services numériques et les utiliser, il est en effet indispensable de disposer du matériel requis, mais aussi et surtout d'avoir des compétences en ce qui concerne son utilisation et celle desdits services. Face à ces nouveaux usages, **une « fracture numérique » est apparue** au sein d'une partie de la population, renforcée par la suppression d'agents d'accueil dans les administrations. Ainsi, 34 % des 16-74 ans étaient en difficulté numérique en 2025 selon l'INSEE. L'inclusion numérique constitue donc un enjeu majeur : **elle permet de lutter contre les différents freins existants et ainsi de garantir à tous les citoyens l'accès à leurs droits.**

Se familiariser avec le numérique

À Saran, plusieurs dispositifs sont d'ores et déjà déployés afin d'accompagner les habitants dans leurs démarches, et donc en faveur de l'inclusion numérique. La Médiathèque intègre à cet effet un espace numérique, avec des ordinateurs mis à la disposition du public, et dispose d'un médiateur numérique à l'écoute des usagers. Dans le cadre d'une convention entre le CRIA 45/Rés'O et la Ville, **la Médiathèque accueille depuis 2 ans un aidant numérique.** Ainsi, une permanence à l'attention de tous les habitants est assurée par un bénévole toutes les semaines, le vendredi, à 17h30. Un service d'hyper proximité libre, gratuit et sans rendez-vous. Au sein de l'Action sociale de la Ville, Floriane Huet, conseillère en économie sociale et familiale, a réalisé en 2025 un état des lieux de l'existant numérique. Ce travail recense notamment les différents interlocuteurs et soutiens présents dans l'agglomération quant à l'usage du numérique. Parmi ceux-ci, nombre d'administrations et de services publics, qui ont adopté, entre autres, le principe d'un aidant numérique.

« À Saran, en tant que service public, nous faisons en sorte qu'il y ait toujours un accompagnant, toujours une solution humaine pour faciliter les démarches des administrés », souligne Aurélien Foucret, Conseiller délégué à l'Inclusion numérique. Si la généralisation de l'usage du smartphone, plus intuitif que l'ordinateur, a permis à bon nombre de s'autonomiser quant à l'accès aux droits, une certaine appréhension persiste toutefois. « En tant qu'Action sociale de la Ville, nous sommes présents pour informer, orienter et rassurer les personnes en matière d'accès aux droits », rappelle Véronique Chertier, responsable de la vie sociale. « La Ville a toujours maintenu l'accueil physique. La relation avec l'administré reste privilégiée. La dématérialisation oui, mais avec un interlocuteur ». **Réduire la fracture numérique est une priorité pour la Ville.** « Nous entendons développer une politique qui permette à chacun de se familiariser avec le numérique dans le cadre de l'accès aux droits », indique Aurélien Foucret. « Il s'agit de rendre visibles les dispositifs existants, en orientant les personnes vers ceux-ci, et de les renforcer (ateliers, formations…). Et de faire en sorte que chaque Saranais puisse trouver une solution adaptée ».

• Arnaud Guilhem

DIFFICULTÉS NUMÉRIQUES, OÙ TROUVER DU SOUTIEN ?

Vous pouvez retirer à l'accueil de la Direction Sociale de la mairie, un document référençant des intervenants numériques, associations et organismes publics, autour de Saran, spécialisés dans l'accompagnement des personnes faisant face à des difficultés dans l'utilisation du numérique.

Espace public

Sélection des principales délibérations adoptées par **LE CONSEIL MUNICIPAL**

VENDREDI 16 OCTOBRE 2026

- Provision pour dépréciation de comptes de tiers - Reprise et constitution :
Sur recommandation du Service de Gestion Comptable de la DGFIP, la provision budgétaire est augmentée en fonction du risque d'irrécouvrabilité de certaines créances impayées à la ville.

- Règlement intérieur du conseil municipal - modification - transcription des débats et élaboration du procès-verbal avec une intelligence artificielle :
Afin de faciliter la transcription des débats publics entre élus à partir d'un enregistrement audio vers l'écrit, l'utilisation d'un outil d'IA est approuvée.

- Bourse d'études et de projet professionnel - étudiant en médecine / maïeutique / odontologie – convention-type :
La municipalité complète sa politique d'accueil de professionnels de santé en proposant une bourse d'études de médecine à tout étudiant saranais qui s'engage à exercer au moins 5 ans dès qu'il sera diplômé.

- Dérogations au repos dominical dans les commerces pour 2027 - avis du conseil municipal :
Comme chaque année, le conseil municipal est favorable à 8 dérogations pour les commerces de détail alimentaire de plus de 400 m² (avant déduction des jours fériés éventuellement travaillés dans la limite de 3), et 5 pour les autres commerces.

- Renouvellement des conventions de dons alimentaires entre la ville et des associations caritatives :
La ville prolonge ce partenariat de dons alimentaires : Secours Populaire Français (4 000 €), les Restos du Cœur (4 000 €), « Les Mains Tendues » (2 000 €) et RDV Solid'R (2 000 €).

- Convention d'adhésion au dispositif de signalement des Actes de Violence, Discrimination, Harcèlement et Agissements Sexistes avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique du Loiret :
La municipalité applique une disposition légale permettant aux agents municipaux de disposer d'une plateforme de signalement et de conseil.

- Contrats d'apprentissage - BPJEPS Animation Socio Éducative et Culturelle - CAP Accompagnement Éducatif Petite Enfance :
Il s'agit de contribuer à la formation par l'apprentissage tout en faisant de la gestion prévisionnelle des emplois de la collectivité.

- Convention de partenariat avec l'association Théâtre de la Tête Noire pour l'accueil de deux spectacles sur la saison 2026/2027 :
Amazonia (vendredi 13 novembre 2026) d'Aurélien Labruyère et Jean-Baptiste Delcourt, et Le chœur des femmes (jeudi 18 mars 2027) de Martin Winckler sont programmés au théâtre municipal.

- Bail emphytéotique administratif avec l'association cultuelle « Mosquée de Saran » :
Afin de faciliter les stationnements à La Motte Pétrée certains jours d'affluence, un terrain non affecté est confié à l'association pour y aménager un parking pour ses visiteurs, moyennant une redevance annuelle.

NB : l'ordre du jour intégral de chaque séance du conseil municipal et son compte rendu sont accessibles sur le site internet www.saran.fr

M. Mathieu Gallois Maire de Saran, Conseiller Départemental
Mesdames et Messieurs les adjoints et conseillers municipaux
ont l'honneur de vous convier à

la cérémonie du 11 novembre qui aura lieu à

10h30 - Dépôt de gerbes au Monument aux Morts des Aydes.

11h00 - Rassemblement Place de la Liberté,
accompagné d'une prestation de l'Harmonie Intercommunale Fleury-Saran.

11h15 - Défilé jusqu'au Monument aux Morts du Bourg

11h30 - Cérémonie au Monument aux Morts du Bourg, prestation des enfants des écoles et de l'Harmonie Intercommunale Fleury-Saran.

Après 18 ans au sein de la majorité municipale, dont plus de la moitié en tant qu'adjoint à la Culture, Jean-Paul Vanneau a décidé de quitter la politique au printemps dernier, sans renoncer à s'impliquer au niveau associatif.

L'ENGAGEMENT AU SERVICE DE TOUS

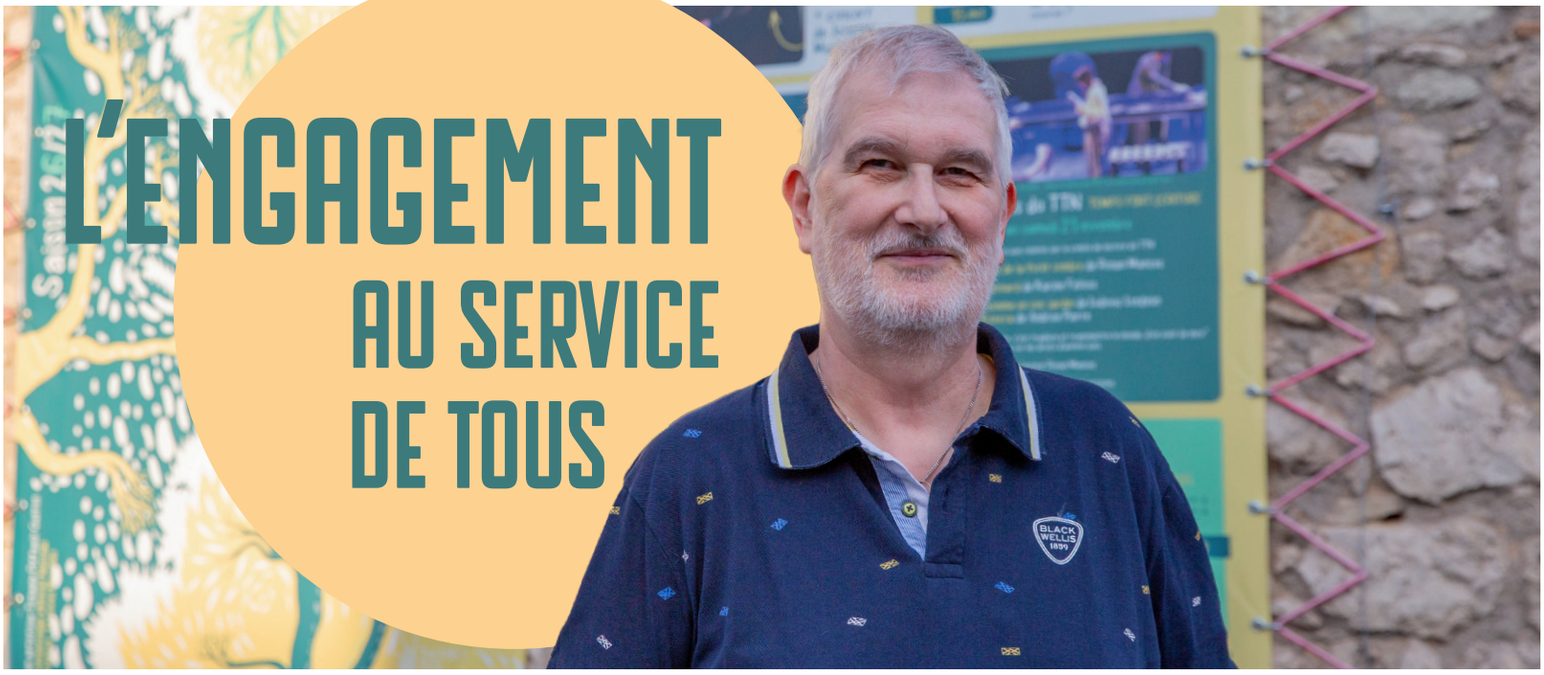

« La politique, c'est très prenant. J'ai aimé ça, mais je n'avais surtout pas envie de faire le mandat de trop », confie volontiers Jean-Paul Vanneau.

C'est en 2008 que ce quasi-septuagénaire affable a débuté dans la politique locale. « Maryvonne Hautin m'a proposé de figurer sur la liste de Michel Guérin. J'ai répondu pourquoi pas, en fin de liste ». Le franc succès remporté par l'équipe du maire sortant va le **propulser conseiller municipal.** Deux ans plus tard, il se voit attribuer la délégation à l'Aménagement et à l'Urbanisme. « J'ai beaucoup appris avec le service de l'Aménagement. En particulier pour ce qui est de la partie technique et l'animation de réunions publiques. Avec Gyslaine Pochard, la responsable de l'époque, nous avons formé un bon duo pour l'élaboration du PLU (Plan Local d'Urbanisme). Je me suis beaucoup investi. J'étais alors en arrêt longue maladie et cela m'a fait énormément de bien. Je me suis senti utile ». « Monsieur PLU », comme l'ont surnommé les autres élus, va également **œuvrer en faveur de la requalification de la friche de la Châtonnerie,** mais aussi du classement en ZAP (Zone Agricole Protégée) des 115 ha de terres, **du Domaine du Clos-Vert.** Soit « 4 ans de travail afin d'éviter que cette zone agricole ne devienne une énième zone industrielle ». Point d'orgue de son mandat : la demande avec Maryvonne Hautin, alors maire de Saran, pour la construction du pont échangeur dans le secteur de l'ancien aérodrome (rue Ambroise-Croizat). Un ouvrage important pour la Ville, réalisé par le Conseil départemental en 2017.

La soif de culture et de connaissance

2017 est aussi l'année où Jean-Paul Vanneau, « très motivé », reprend le flambeau de Jeanine Lachaud à la Culture. **Nommé adjoint,** ce musicien (tambour et batterie) va s'appliquer à mettre en harmonie le credo partagé par la Ville : **« La culture doit être accessible à tous ».** Près de 9 années d'action au profit de tous les habitants qui vont lui permettre aussi personnellement de « se rapprocher de la culture ». Et l'ancien élu de rendre un hommage appuyé à « l'équipe de choc » de la Galerie du château de l'Étang et de la Médiathèque, « Un très très bel outil servi par une équipe au top ». Sans oublier « Les échanges mouvementés avec d'autres communes » lors de la création en 2015 du festival Festiv'Elles, autour de la Journée internationale des droits des femmes. Son mandat le conduira également à célébrer mariages, baptêmes et parrainages républicains. « J'ai vraiment adoré ces ambiances différentes, avec leur côté convivial et festif » glisse ce père de 4 enfants, saranais depuis 1997.

Désormais retraité de la politique municipale, Jean-Paul Vanneau reste toutefois assez pris. « Je m'occupe de mon épouse Hélène (ancienne professeure des écoles au Bourg) et de moi-même. Je lis beaucoup, et je suis par ailleurs capitaine d'une équipe de tennis de table vétérans ». Engagé politiquement dès l'adolescence, ce natif de Cercottes « a roulé sa bosse » professionnellement. Dans les transports et la messagerie, dans un premier temps, puis, grâce à une formation au Conservatoire national des arts et métiers (CNAM), dans la chimie, notamment en tant qu'adjoint technicien de laboratoire au lycée Pothier d'Orléans pendant 20 ans.

Depuis juin, il s'est lancé « dans une nouvelle mission en pays de connaissance », en devenant **administrateur et bénévole du Théâtre de la Tête Noire.** « C'est en allant au théâtre que j'ai appris à l'aimer » souligne-t-il. Sa soif de culture, de connaissance et de partage reste intacte.

• **Arnaud Guilhem**

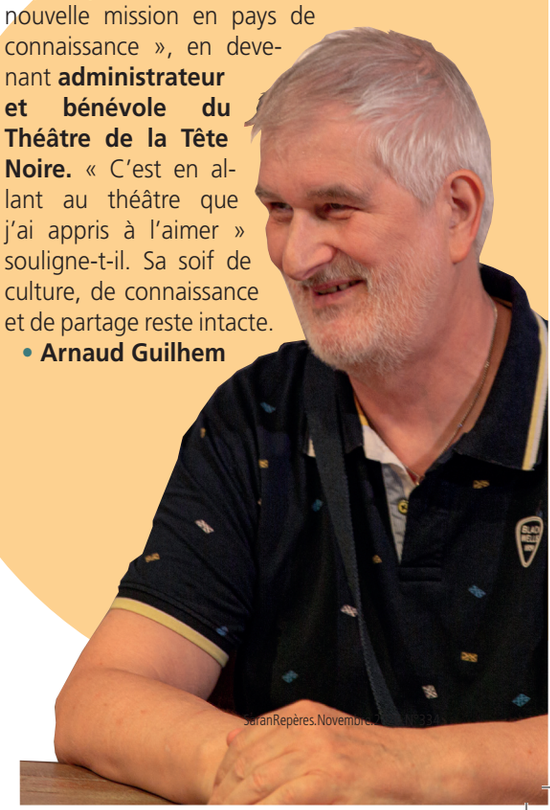

GROUPE MAJORITAIRE

Les théâtres doivent rester des lieux de conscience !
Alors que la municipalité d'extrême droite de Vierzon a déprogrammé la pièce Amazonia, jugée trop politique et militante, les élus RN de Saran ont ânonné les mêmes arguments pour s'opposer, lors du dernier conseil municipal, à l'accueil de cette même pièce dans notre ville le 13 novembre prochain. Évoquer la réalité des conditions de travail dans la logistique serait-il devenu interdit ? Quelques semaines plus tôt, les oppositions s'indignaient déjà qu'à l'ouverture de saison du Théâtre de la Tête Noire de Saran, sa directrice rappelle toute l'importance d'aller voter en 2027. Aucun candidat n'était soutenu, ni même mentionné. Mais appeler à l'exercice de la citoyenneté semblait déjà trop. Le théâtre doit-il être un espace neutre où toute réflexion sur le monde est bannie ? Faut-il le censurer et remettre en cause la liberté de création lorsque le sujet dérange ? Cette vision est un contresens historique : de Molière à Victor Hugo, en passant par Shakespeare, les plus grands auteurs ont utilisé le théâtre pour questionner leur époque, dénoncer les injustices, critiquer les puissants et faire réfléchir leurs contemporains. Car une culture qui ne dérange pas, qui ne questionne rien et qui ne porte aucun regard sur la société n'est plus qu'un simple divertissement. De plus, la loi LCAP de 2016 est claire. Elle affirme que la création artistique est libre. Elle rappelle également que les pouvoirs publics, y compris les collectivités locales, ont la responsabilité de garantir la diversité des expressions culturelles et la liberté de diffusion des œuvres. C'est pourquoi, à Saran, nous défendons une culture populaire, accessible à toutes et tous, libre de créer, de questionner et d'émanciper.
Car lorsque la liberté de création recule, c'est la démocratie toute entière qui s'affaiblit.

Les élues et élus de la majorité municipale : Kamel ABDELMALEK, Claire AGUDO, Patricia BIYIHA-BIKONDI, Alexis BOCHE, Fabrice BOISSET, Aziza CHAÏR, Philippe DOLBEAULT, Sylvie DUBOIS, Amine EL AMRI, Aurélien FOUCRET, Christian FROMENTIN, Matthieu FUSCIEN, Mathieu GALLOIS, Catherine HAMON, Thomas KASPRZAK, Christelle MANDON, François MAMET, Hélène MINGASSON, Avelina RALUY-SAVOY, Olivier RENOU, Sophie ROCHELLE, Eliette ROQUAIN, Romain SUZZARINI, Guglielmina TORO et Rachel TRIOREAU.
Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux et sur : *www.continuonspoursaran.fr*

GROUPES MINORITAIRES

Parler de Saran, c'est bien, agir, c'est mieux !
Routes toujours dégradées ? C'est la faute de la Métropole. Rodéos urbains et insécurité ? Les Saranais attendent toujours des réponses concrètes et surtout à la hauteur de leurs préoccupations.
Multiplier les réunions et les opérations de communication ne suffit pas. Les habitants veulent des résultats : des voiries entretenues, des actions contre les rodéos et une réelle mobilisation pour leur sécurité.
Même lorsque la compétence relève de la Métropole, la municipalité doit défendre et suivre les dossiers jusqu'à leur résolution.
Notre opposition ne se contentera pas de discours. Nous continuerons à porter la voix des Saranais.
Moins de communication, plus d'action !

Les élus de l'opposition « Rassemblés pour Saran » :
Philippe PIERRE, Ludovic MARCHETTI, Audrey HAVEZ et Jérôme CROIX.
Retrouvez-nous sur notre page : *https://www.facebook.com/Rassembles-PourSaran/*
Posez-nous vos questions : *philippepierre.saran45@gmail.com*

Vidéoprotection : Merci la Métropole !
À Saran, le maire et sa majorité contestent l'utilité de la vidéoprotection et critiquent régulièrement Orléans Métropole. Pourtant, le premier adjoint annonce l'installation prochaine de caméras mobiles métropolitaines contre les dépôts sauvages.
Une initiative utile, que nous saluons ! Mais comment concilier cette annonce avec les positions habituelles de la majorité ? Une contradiction de plus ? Finalement, même une Métropole si souvent décriée peut apporter des solutions concrètes à Saran. Comme quoi, la vidéoprotection a du bon… quand elle vient de la Métropole !

Pour le groupe « Un autre futur pour Saran » : Jean-Louis TORRECILLA, Véronique GENDRON
futursaran2026@gmail.com
Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux.

Saranaises, Saranais, qui nous avez fait confiance.
Nous souhaitons vous informer d'une évolution au sein de notre groupe. **Sans concertation préalable, une déclaration a été déposée en mairie par deux colistiers, nous excluant de fait.**
Cette démarche ne change rien à notre engagement envers vous. Nous constituons désormais le groupe 100 % Saran au conseil municipal, pour continuer à défendre les valeurs qui nous ont rassemblés : proximité, transparence et intérêt général.
Être élus, c'est être à votre écoute et faire vivre vos voix.
Votre confiance reste notre boussole.

Pour le groupe « 100% Saran » :
Asma SIHEL et Baptiste BEYSSAC
Suivez-nous sur nos réseaux sociaux.

Conformément aux dispositions de l'article 36 du règlement intérieur du conseil municipal approuvé à l'unanimité lors de la séance du 10 avril 2026, un espace est réservé chaque mois dans le magazine de la Ville à l'expression des différents groupes politiques et de tout conseiller n'appartenant pas à la majorité municipale.

LA BORNE ROYALE
JOYAU DU PATRIMOINE ROUTIER

Elle constitue un véritable témoin en pierre, de la modernisation du réseau routier français entreprise au XVIIIe siècle sous Louis XV. La borne royale saranaise se situe sur l'avenue Michel Guérin (RD2020), face au restaurant Léon.

On passe devant elle sans vraiment y prêter attention. Ce cylindre en pierre est situé à proximité de la rue de l'Ormeteau, juste avant l'accès à la tangentielle. L'histoire des bornes royales **s'inscrit dans la grande modernisation du réseau routier français entreprise au XVIIIe siècle,** sous Louis XV. À cette époque, la future route nationale 20 n'est autre que le « Grand chemin de Paris à Orléans », qui sera **prolongé en route royale de Paris à Toulouse**. La route royale de Paris à Orléans suit en grande partie le tracé de l'antique voie romaine reliant Lutèce (Paris) à Cenabum (Orléans). Les routes royales sont un réseau de grandes voies de communication créées ou rénovées sous l'Ancien Régime. À partir de 1745, face au piteux état des routes, l'administration des Ponts et Chaussées, récemment créée, aménage et normalise le réseau routier français. Ce réseau étoilé **relie la capitale aux grandes villes de province et aux frontières.** Des **bornes en pierre monolithiques d'une hauteur de 1,30 m** sont implantées le long des grands axes pour mesurer les distances et matérialiser l'autorité du roi.

Avant 1745, les déplacements sur les routes étaient une véritable épreuve

La distance avec Paris calculée à partir du point zéro

Contrairement à nos bornes kilométriques actuelles, les bornes royales sont installées toutes les demi-lieues (ou mille toises), soit 1949 mètres. Toutes les distances étaient calculées **à partir du parvis de la cathédrale Notre-Dame de Paris, le point zéro** des routes royales. Les bornes étaient systématiquement placées sur le côté gauche de la chaussée en tournant le dos à Paris. Cette configuration permettait aux postillons, qui montaient toujours le cheval situé à gauche de l'attelage, de lire les indications sans effort. Taillées dans des blocs de pierre massifs, ces bornes arboraient à l'origine des fleurs de lys en bas-relief, symbole de la monarchie absolue. Elles ont pour la plupart, comme à Saran, été **martelées au moment de la Révolution française.** Un cartouche indiquait la distance par rapport à Paris. Celle de Saran porte le chiffre 57. Dans le département se trouvent également une borne royale à la sortie de Cercottes (n°54) et une devant l'église d'Artenay (n°46).

• **Didier Colin**

La borne royale de Saran (à gauche) et celle le long de la RD2020 entre Cercottes et Chevilly (à droite)

CARNET DE ROUTE

Nous saluons l'arrivée de

Zeyd KILINC, 9 septembre
Iris BOUCHENOIRE, 10 septembre
Shashak CONSON DUKE, 11 septembre
Léao da SILVA LEDOUX, 21 septembre
Jalane GRONEVELTD LHOTELLIER, 22 septembre
Seiya le PRIELLEC, 26 septembre
Mia JOBERT, 1er octobre

Nous félicitons l'union de

Donovan BOUGHIDA & Sarah SARRES, le 12 septembre
Benoît CHARASSE & Isabelle LEMAHIEU, le 19 septembre
Alexandre DESNOUES & Kelly RENAUD, le 19 septembre
Thibaud HARNOIS & Melissa GORMEZ, le 19 septembre
Paulo RODRIGUES & Aboh VANGAH, le 19 septembre

Nous regrettons le départ de

Nadia BOUTARD née DORLHÈNE, 86 ans
Bernadette DARDEAU née POIGNARD, 86 ans
Marie PRALIN née MAGNIFIQUE, 83 ans
Ginette PELLIN née THIBAULT, 93 ans
Virginie YOBA, 46 ans
Joël CHARDET, 79 ans
Jean CHAVANT, 83 ans

RECEVEZ TOUTE L'ACTU DE SARAN

REJOIGNEZ-NOUS SUR LA CHAÎNE WHATSAPP DE SARAN

VILLE DE SARAN

Les actualités essentielles de Saran en temps réel : infos pratiques, vie locale et alertes.

Pour s'abonner c'est ici !

Saran

{ Ensemble, vivons notre ville ! }

www.saran.fr

CARRÉ VERT : cette affiche est imprimée sur du papier recyclé avec des encres végétales